

mon service-paie sur-mesure :

je communique
mes informations
de paies

SPV gère
mes paies

j'obtiens mes
résultats

Les prestations de paie

Les prestations mensuelles

- Accès par internet
- Les bulletins de paie
- Le journal de paie
- La liste des paiements
- La génération et la télétransmission des virements bancaires
- Les états de charges ASSEDIC / URSSAF
- Les états des ventilations comptables et analytiques
- Les déclarations unifiées des cotisations sociales (DUCS)
- L'état de suivi des heures supplémentaires
- La liste des réductions Fillon
- La liste des allègements liés aux 35 heures

Les prestations trimestrielles

- Les DUCS
- Les états de charges trimestrielles

Les prestations annuelles

- Les bordereaux récapitulatifs de cotisations URSSAF et ASSEDIC
- Les états préparatoires DADS-U
- La DADS-U
- Les états préparatoires aux déclarations aux Caisses de Retraites Complémentaires (CRC) et aux Caisses de Prévoyances.

Les documents administratifs individuels

- La fiche individuelle
- L'attestation de salaire dans le cas d'accident du travail et de maladie professionnelle
- L'attestation de salaire (maladie, maternité, paternité)
- L'attestation ASSEDIC
- Le certificat de travail
- Le reçu pour solde de tout compte
- Les indemnités journalières de Sécurité Sociale (IJSS) norme CERFA.

Une solution globale sur-mesure, à utiliser selon vos besoins :



Les services

• L'assistance au démarrage et à la mise en place de votre dossier de paie

Votre interlocuteur privilégié prendra en charge la mise en œuvre complète de votre dossier de paie et vous assistera lors du démarrage.

• La reprise de vos salariés

Les données de l'ensemble de vos salariés actifs sont importées ou saisies directement dans votre dossier par nos soins.

• L'assistance permanente et illimitée

Vous disposez d'un interlocuteur privilégié sans limite d'appel et de durée.

• Le suivi légal

Le suivi législatif est assuré pour le SMIC, les taux de cotisations et ASSEDIC, les taxes sur les salaires, les réductions Fillon...

• La paie par téléphone

Sur demande, et en solution de secours, vous pouvez nous communiquer vos éléments de paie par téléphone ou email afin que la saisie et le traitement de la paie soient effectués par nos services.

• L'accès permanent à notre système de paie

Vous pouvez vous connecter à notre système de paie sans limite de durée, 24h/24 et 7j/7.



BASE	TAUX	GAINS	RETENUES	COTISATION TAUX
13 RUE DU GENERAL		1996,60		
67000 STRASBOURG		48,00		
		30,84		
		199,51		
		2075,44	199,51	21,40
			50,85	0,30
			2,08	0,40
				8,30
				1,00
				8,00
				4,00
				0,45
				4,50
				1,20
				0,35
				0,225
				0,45
				0,80
				0,20
				0,70
				0,10
				0,10



Votre Espace client dédié



**CONTACTEZ-NOUS
POUR UN DEVIS
PERSONNALISÉ**

*Accès centralisé à la gestion de vos paies
quelle que soit votre organisation ou votre
situation géographique*



N° Vert 0 800 12 16 14

Appel gratuit d'un poste fixe

www.spv.fr
spv@spv.fr

Au service des entreprises depuis plus de 40 ans

Nous accompagnons des centaines d'entreprises dans leur processus d'externalisation de la paie.

Proche de nos clients, notre équipe, expérimentée et hautement qualifiée, vous apportera votre solution dans le domaine de la gestion des paies et des ressources humaines.

Pour en savoir plus :

 **N° Vert 0 800 12 16 14**

Appel gratuit d'un poste fixe

www.spv.fr

spv@spv.fr

STRASBOURG :

14, boulevard de Nancy
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 22 38 98
Fax : 03 88 22 63 14

MULHOUSE

13, rue de la Sinne
68070 Mulhouse Cedex
Tél. : 03 89 36 66 00
Fax : 03 89 56 55 19


SPV
Gestionnaire de vos paies